



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 27 février, à 14h00

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 février 2026

PRESENTS :

Alain BATTAGLINI	1 ^{er} adjoint
Michel BLAIN	3 ^{ème} adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 ^{ème} adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Alina ORANGE	Conseillère municipale
Gilles PERRIER	Conseiller municipal

ABSENTS :

Damien FIROUD	Conseiller municipal
Julien PAULET	Conseiller municipal
Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7

N° 10/2026 – ATTRIBUTION DU SNACK – CAMPING MUNICIPAL LES RUISSSES

En séance du 16 janvier 2026, le Conseil Municipal a délibéré (délibération n°03/2026) pour la mise en adjudication du SNACK du Camping Municipal Les Ruisses.

Madame Le Maire expose qu'il s'agit d'attribuer la mise en adjudication du SNACK situé au Camping Municipal Les Ruisses.

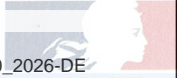
L'appel d'offres, se composant d'un cahier des charges et d'une procédure, a été lancé du 20 janvier 2026 au 25 février 2026.

Considérant l'appel d'offres

Considérant les 2 (deux) offres reçues

Considérant la commission d'appel d'offres du 27 Janvier 2026 et l'analyse des offres reçues conformément aux critères retenus.

Considérant le résultat obtenu ainsi que la décision prise à l'unanimité en faveur de l'offre n°2 déposée par MONSIEUR ETIENNE LAURENT.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

DESIGNE Monsieur Etienne LAURENT en tant que titulaire de la mise en adjudication du SNACK PMS du Camping Municipal Les Ruisses pour un montant de 12 900€

AUTORISE Madame Le Maire à signer tout acte s'y afférant

AUTORISE Madame Le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette attribution.

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON

Les jours, mois et ans susdits

Le Maire,

Denise GUIGUES

